



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 19/12/19

Reçu en Préfecture le : 24/12/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 18 décembre 2019
D-2019/569

Aujourd'hui 18 décembre 2019, à 15h07,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Présidence de Monsieur Fabien ROBERT de 18h30 à 18h35

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Madame Maribel BERNARD, Madame Delphine JAMET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Marik FETOUP, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur François JAY,

Madame Solène COUCAUD-CHAZAL présente jusqu'à 17h00, Madame Anne BREZILLON présente jusqu'à 17h15, Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 18h35

Excusés :

Monsieur Jean-Louis DAVID, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoît MARTIN, Madame Marie-José DEL REY, Madame Constance MOLLAT, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Catherine BOUILHET

Opération Carnaval des Deux Rives 2020. Subventions. Adoption. Autorisation

Madame Anne BREZILLON, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux soutient financièrement deux associations, non seulement pour préparer la parade du « Carnaval des 2 Rives », mais aussi pour développer et proposer en amont, de très nombreux ateliers et animations culturelles dans les quartiers de Bordeaux, auxquels participent les enfants des centres de loisirs de la ville. Ils confectionnent les costumes, préparent les chorégraphies de la Parade avec les artistes en résidence : musiciens, costumiers, danseurs, chorégraphes

Les spectacles, proposés chaque année, aux enfants comme aux adultes, à la Rock School Barbey, dans les centres d'animation de Bordeaux, à Cap Sciences, à la Fabrique POLA et au Rocher de Palmer, sont des moments festifs et collectifs de rencontres, de partages et de créativité.

Dans le prolongement des éditions 2018 du « Carnaval Augmenté » et 2019 des « Brigands », l'édition 2020 s'inscrira également en continuité dans l'ère du Numérique.

La thématique de l'édition du dimanche 8 mars 2020 est celle d'un carnaval « Englouti ». En effet, Guillaumit, le directeur artistique et graphiste bordelais poursuit son projet original autour du digital mais aussi de la récupération et du recyclage. Cette thématique évoquera tous les animaux, existants et imaginaires.

La préparation de cet évènement avec des artistes bordelais de talent, (Fabrique Pola, Lullaby, Hors Série...) et tout un réseau de partenaires (les Petits Débrouillards, l'Ecole de Communication Visuelle, la faculté d'Arts plastiques...) rassemble près de 5 000 personnes.

Le défilé de chars, de danseurs et de groupes musicaux, d'une rive à l'autre de la Garonne, est à chaque fois un moment de fête apprécié et partagé entre toutes les générations réunissant entre 30 000 et 40 000 personnes.

A cet effet, je vous propose d'attribuer, pour l'année 2020, la somme de **44 000 euros** pour l'**Opération Carnaval des Deux Rives 2020** et de la répartir de la manière suivante :

ASSOCIATIONS	Montants 2020 (en euros)
Fédération des Sociétés Carnavalesques de l'agglomération bordelaise	14 000
Musiques de Nuit Diffusion	30 000

Pour information, le tableau en annexe dresse l'estimation des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2020 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2018.

Je vous demande donc, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées, les crédits correspondants étant prévus au budget prévisinnel 2020, natana 6574.
- à signer les conventions de partenariat.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 18 décembre 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Anne BREZILLON

ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature

ASSOCIATION	ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2020 SUR LA BASE DES MONTANTS 2018
MUSIQUES DE NUIT - DIFFUSION	22 302,92 €